

**Diplôme :**

Seconde professionnelle Nature - jardins - paysage - forêt

**Module :**

EP3 Travaux forestiers

**Objectif général du module :**

Approfondir quelques aspects des travaux forestiers

## Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle relative aux travaux forestiers en s'appuyant sur le contexte, les opportunités et les compétences locales. Il participe à l'apprentissage des savoirs fondamentaux, des pratiques et des gestes les plus courants du secteur grâce à des mises en situation concrètes. L'acquisition des savoir-faire de base facilite le repérage et l'intégration des apprenants dans les structures qui les accueillent en stage.

Les modalités privilégiées sont la réalisation de chantiers école et la visite de chantiers. La diversité des techniques et des situations spécifiques est présentée.

Le contexte local de l'établissement permet d'orienter ces enseignements professionnels.

La pédagogie active développée ici permet de compléter l'apprentissage des capacités les plus spécifiques aux travaux forestiers sans viser l'exhaustivité.

Les objectifs du module EP3 ne peuvent en aucun cas être assimilés à des chapitres de cours. Ils sous-tendent les contenus mais c'est à l'équipe pédagogique de bâtir la progression pédagogique qu'elle souhaite mettre en œuvre.

## **Objectif 1- S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement et de travaux forestiers**

Il est nécessaire que les activités techniques développées dans ce module interviennent en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2 ; ainsi l'initiation aux techniques sylvicoles et aux techniques d'exploitation font partie du module EP3. Ce module n'est pas pour autant voué à avoir lieu en fin d'année une fois les deux autres modules traités. Si le dispositif est bien construit et clairement formalisé, l'enseignant d'aménagement a la responsabilité, de mettre en évidence les articulations entre les modules et les enseignements disciplinaires divers, de favoriser la remobilisation des acquis au sein des différentes modalités pédagogiques de son enseignement

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Il est recommandé de s'appuyer sur un réseau composé par les différents acteurs de la filière forêt bois : propriétaires privés, CRPF, ONF, experts forestiers, entreprises de travaux forestiers, coopératives d'approvisionnement et de travaux, scieries, industries pâtes et panneaux, entreprises de cogénération, granules et plaquettes, structures territoriales concernées par les problématiques forestières, communes forestières, collectivités territoriale, DDAAF, interprofession forêt bois, chambres consulaires...

Cet échange avec les professionnels du secteur permet aux élèves de commencer à concrétiser le fonctionnement et les modes d'organisation de ces structures afin, entre autres, de les aider dans la recherche de leur stage professionnel.

## **Objectif 2 : Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle**

On s'attache tout particulièrement à la sécurisation des apprentissages en garantissant un taux d'encadrement adéquat tout particulièrement pour les techniques de débroussaillage, de bûcheronnage, abattage, façonnage d'arbres, mais aussi celles de dépressage, nettoyage, taille de formation, élagage en hauteur (Les travaux en hauteur étant interdits aux mineurs, les opérations réalisées ne concernent que celles qu'il est possible d'effectuer au sol ou à partir de dispositifs sécurisés ).

Lorsque des engins doivent être utilisés, la sécurisation est assurée tant pour les usagers susceptibles de fréquenter le site, que pour les apprenants effectuant les opérations et ceux travaillant à leur voisinage. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est bien entendu impératif à la fois pour les apprenants mais aussi pour leurs enseignants ou formateurs.

## **Objectif 3 : Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement**

Dans toutes les situations d'activité, les apprenants sont sensibilisés à l'importance de la préservation de leur capital santé, tant pour ce qui concerne les postures (ergonomie), que l'usage effectif des EPI ou le respect des réglementations concernant les jeunes travailleurs.

Il est indispensable d'évaluer les éventuels impacts sur le milieu avant de réaliser des interventions. La gestion durable et l'écocertification doivent être mis en avant. Dans chacune des situations d'activité, les apprenants identifient les risques correspondant à la tâche qu'ils sont chargés d'effectuer, au poste sur lequel ils sont positionnés. Ils doivent être capables de mettre en œuvre des mesures préventives permettant de préserver leur santé, présente et à venir, tout en respectant l'environnement, les habitats et les ressources, à court et à long terme.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques : tels que des chantiers dans des espaces forestiers multifonctionnels avec plan de gestion durable (PSG, RTG, plan d'aménagement ...), écocertification, prise en compte de l'impact environnemental des interventions, protection des espaces présentant des intérêts patrimoniaux, valorisation des produits forestiers locaux (écoconstruction, bois énergie, sous-produits...).

Les enseignants doivent s'approprier les quelques grands types de techniques et situations professionnelles caractéristiques des travaux forestiers. Elles relèvent de la gestion multifonctionnelle des espaces forestiers, des techniques sylvicoles, de l'exploitation et de la mobilisation des bois, de la valorisation et de la préservation de la

ressource forestière. Cette préservation est d'autant plus précieuse qu'il est aujourd'hui reconnu qu'elle participe de façon essentielle dans la préservation, des sols, de l'eau, de la biodiversité et de l'adaptation aux changements climatiques.

Afin de s'adapter aux différents publics, on veille à diversifier les travaux même si certains d'entre eux demandent de nombreuses répétitions au regard de leurs difficultés d'apprentissage.

On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur :

**1/ De façon plus approfondie :**

Les techniques de régénération naturelle et artificielle, de jalonnement , de piquetage, de normalisation de la qualité des plants, réception et conservation des plants, de protection des plants, de dépressage, de nettoyage ou débroussaillage, d' élagage, de taille de formation sont à voir ou à approfondir selon le degré d'apprentissage réalisé en EP2 et sur le chantier école support.

**2/ En terme d'initiation seulement :**

Les techniques de martelage de première éclaircie sont abordées, celles de bûcheronnage, d'abattage, de façonnage d'arbres et de cubage sont à découvrir en condition sécurisée, mais leur approfondissement n'interviendra qu'en baccalauréat professionnel CGCF.

## Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

**Ouvrage collectif.** *Se former aux métiers du paysage, de la forêt et de la nature.* Editions EDUCAGRI.2009, 195 p, ISBN 978-2-84444-740-1

**Ouvrage collectif,** *Initiation aux métiers de l'aménagement : paysage, environnement, forêt, eau, nature, animation,* Educagri éditions, 2008, 266 p, ISBN : 978-2-84444-701-2